

Article prêt à publier

Baignade : adoptez les bons réflexes cet été

Se baigner oui... mais au bon endroit !

En dehors des sites de baignade déclarés, la qualité de l'eau n'est pas contrôlée.

Avec les fortes chaleurs et la sécheresse, certaines rivières peuvent favoriser le développement de cyanobactéries, des micro-organismes pouvant produire des toxines dangereuses pour l'homme et les animaux.

Il est fortement déconseillé

- de vous baigner dans le Guiers ou dans tout autre cours d'eau non surveillé
- de laisser vos chiens ou autres animaux s'y baigner ou y boire

Les cyanobactéries peuvent provoquer :

- Irritations de la peau
- Troubles digestifs
- Maux de tête
- Intoxications parfois graves, notamment chez les animaux

Pour vous rafraîchir en toute sécurité

Privilégiez les zones de baignade surveillées et contrôlées :

- Base de loisirs O'Lac – Romagnieu : <https://www.romagnieu.fr/base-de-loisirs/>
- Lac d'Aiguebelette : <https://www.lac-aiguebelette.com/>
- Base de loisirs Rivièr'Alp : <https://www.rivieralp.com/>

Plus d'infos sur les sites :

- baignade.sante.gouv.fr
- [Le site de l'ARS pour la qualité des eaux de baignade](#)